

Recyclage ATEX niveau 2 électrique – Personnel encadrant ^{6Atex2E}

Actualisez vos compétences pour encadrer efficacement les interventions électriques en zone ATEX.

Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -

Cette formation de recyclage permet aux responsables, techniciens et personnels encadrants de consolider leurs connaissances réglementaires et techniques, de maîtriser le zonage et le marquage des équipements électriques, et de sécuriser la préparation, la supervision et le contrôle des travaux en atmosphère explosible. Grâce à des études de cas et à l'analyse de situations professionnelles, les participants renforcent leur capacité à prévenir les risques d'explosion, à détecter les non-conformités et à préserver les modes de protection des installations.

Objectifs

Cette formation vise à permettre à l'entreprise de :

1. **Maintenir et actualiser les compétences** des personnels chargés d'encadrer les interventions électriques en zone ATEX.
2. **Réduire les risques d'explosion, d'accident et d'arrêt d'activité** liés à une mauvaise préparation ou supervision des travaux.
3. **Renforcer la conformité des pratiques internes** avec les exigences réglementaires, les procédures de prévention et le DRPCE.
4. **Limiter les erreurs de choix, d'installation ou de maintenance** susceptibles d'altérer les modes de protection des matériels électriques ATEX.
5. **Améliorer la coordination entre les équipes internes, les responsables techniques et les entreprises extérieures** intervenant en zone classée.
6. **Fiabiliser la détection, le traitement et la traçabilité des anomalies ou non-conformités** constatées sur les installations.
7. **Préserver la sécurité des salariés, l'intégrité des équipements et la continuité de l'exploitation** dans les environnements exposés au risque ATEX.

Les + métier

Formation recyclage ATEX niveau 2 électrique à Lyon : actualisez vos compétences pour encadrer et sécuriser les interventions en zone ATEX.



Public Visé

Cette formation s'adresse aux personnels expérimentés chargés de préparer, d'encadrer, de contrôler ou de valider des interventions électriques sur des installations situées en atmosphère explosible, notamment :
• Responsables de travaux et chargés d'affaires
• Responsables et techniciens de maintenance
• Électriciens et électrotechniciens expérimentés
• Automaticiens et instrumentistes
• Responsables techniques, agents de maîtrise et chefs d'équipe
• Personnels des services méthodes, travaux neufs et bureaux d'études
• Personnes chargées du choix, de la réception ou du contrôle des matériels électriques ATEX.
Elle ne s'adresse pas aux personnes découvrant le risque ATEX, qui doivent suivre une formation initiale, ni aux personnels encadrant exclusivement des travaux non électriques.



Pré Requis

- Avoir suivi une **formation initiale ATEX niveau 2 électrique**, ou justifier de connaissances et d'une expérience équivalentes.
 - Présenter, dans la mesure du possible, l'**attestation de formation initiale ou du précédent recyclage**.
 - Posséder des connaissances techniques en **électricité, électrotechnique, instrumentation, automatismes ou maintenance industrielle**.
 - Savoir lire un **schéma électrique**, un plan de zonage et une documentation technique.
 - Être amené à **préparer, encadrer, contrôler ou valider des interventions électriques** réalisées en zone ATEX.
 - Comprendre le français à l'oral et à l'écrit.
- Pour réaliser effectivement des opérations électriques, le participant doit disposer d'une **habilitation électrique adaptée aux travaux confiés**, délivrée par son employeur. Un positionnement préalable peut être réalisé afin de vérifier l'adéquation entre son expérience, ses missions et le niveau de la formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Actualiser ses connaissances réglementaires et techniques relatives aux interventions électriques en atmosphère explosible.
Expliquer les mécanismes de formation et d'inflammation d'une ATEX et identifier les principales sources d'inflammation.
Interpréter le classement des zones ATEX gaz et poussières ainsi que les informations figurant sur un plan de zonage.
Décoder le marquage des matériels électriques ATEX et vérifier leur adéquation avec la zone, le groupe de substances, la température et les conditions d'utilisation.
Préparer et organiser une intervention électrique en zone ATEX en définissant les mesures de prévention, les autorisations et les moyens

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6Atex2E-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

nécessaires.

Encadrer et contrôler les opérations d'installation, d'inspection, de maintenance et de remise en service sans dégrader les modes de protection des équipements.

Détecter les anomalies et non-conformités, décider de l'arrêt d'une intervention si nécessaire et assurer la traçabilité des actions correctives.

Parcours pédagogique

1. Positionnement et retour d'expérience — 30 minutes

- Présentation des objectifs, du déroulement et des modalités d'évaluation.
- Vérification des prérequis.
- Recueil des attentes et des situations professionnelles rencontrées.
- Retour sur les interventions réalisées depuis la formation précédente.
- Identification des difficultés, incidents, écarts ou évolutions intervenus dans l'entreprise.
- Questionnaire ou échange de positionnement initial.
- 2. Actualisation réglementaire et responsabilités — 1 heure
- Distinction entre la réglementation applicable aux travailleurs et celle applicable aux équipements.
- Rappel des responsabilités de l'employeur, de l'entreprise utilisatrice et des entreprises extérieures.
- Principes de prévention : empêcher la formation de l'ATEX, éviter son inflammation et limiter les effets d'une explosion.
- Rôle du DUERP et du document relatif à la protection contre les explosions — DRPCE.
- Classement et signalisation des zones.
- Instructions écrites, autorisations de travail, permis et procédures internes.
- Missions et limites du personnel encadrant.
- Articulation avec l'habilitation électrique, le plan de prévention et la consignation.

Le Code du travail impose notamment la formation des travailleurs, la surveillance adaptée, la classification des zones et l'intégration du DRPCE au document unique.

3. Rappels fondamentaux sur les atmosphères explosibles — 1 heure

- Conditions nécessaires à la formation d'une atmosphère explosive.
- Gaz, vapeurs, brouillards et poussières combustibles.
- Domaine d'explosivité et principales caractéristiques utiles à la prévention.
- Zones 0, 1 et 2 pour les gaz, vapeurs et brouillards.
- Zones 20, 21 et 22 pour les poussières.
- Lecture d'un plan de zonage.
- Sources d'inflammation :
 - arcs et étincelles électriques ;
 - surfaces chaudes ;
 - échauffements anormaux ;
 - décharges électrostatiques ;
 - travaux par points chauds ;
 - chocs et frottements ;
 - réactions chimiques et compression adiabatique.
- Effets possibles d'une modification du procédé, de la ventilation ou de l'environnement de travail.
- 4. Matériels électriques et vérification de l'adéquation — 1 heure 30
- Rappel des catégories de matériels et niveaux de protection des équipements.
- Groupes de gaz et de poussières.
- Classes de température et températures maximales de surface.
- Température ambiante et autres limites d'emploi fixées par le fabricant.
- Lecture méthodique du marquage réglementaire et du marquage normatif.
- Principaux modes de protection électriques :
 - enveloppe antidéflagrante ;
 - sécurité augmentée ;
 - sécurité intrinsèque ;
 - encapsulage ;
 - suppression interne ;
 - protection contre l'inflammation des poussières par enveloppe.
- Enveloppes, presse-étoupes, câbles, obturateurs, borniers, joints et accessoires.
- Vérification de l'adéquation entre :
 - la zone ;
 - la nature de l'atmosphère ;
 - le groupe du matériel ;
 - la classe ou température maximale ;
 - le niveau de protection ;
 - les conditions réelles d'utilisation.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6Atex2E-20260819

- Exploitation de la déclaration UE de conformité, du certificat, de la notice et de la documentation constructeur.
- Identification d'une incohérence documentaire ou d'un marquage incomplet.5. Préparation, supervision et contrôle des interventions — 1 heure 30
- Consultation du DRPCE, du plan de zonage et des procédures applicables.
- Analyse préalable des risques.
- Définition du périmètre et des conditions de réalisation.
- Consignation et mise en sécurité électrique.
- Contrôle d'atmosphère et interprétation des résultats.
- Ventilation, nettoyage, suppression ou maîtrise des sources d'inflammation.
- Mise à la terre, équipotentialité et prévention des décharges électrostatiques.
- Choix des outils, appareils portatifs, moyens de communication et équipements adaptés.
- Vérification des compétences, formations, habilitations et autorisations des intervenants.
- Accueil des entreprises extérieures et gestion de la coactivité.
- Briefing préalable et transmission des consignes.
- Contrôle du maintien des conditions de sécurité pendant les travaux.
- Inspection initiale, inspections périodiques et maintenance des installations électriques.
- Précautions lors du démontage, du remontage, du remplacement ou du réglage d'un équipement.
- Gestion des modifications et préservation du mode de protection.
- Limites entre maintenance courante et réparation spécialisée.
- Critères d'arrêt des travaux et mise en sécurité.
- Enregistrement des contrôles, écarts, réserves et actions correctives.6. Études de cas et applications professionnelles — 1 heure
- Lecture de marquages électriques ATEX.
- Vérification de l'adéquation d'un matériel à une zone donnée.
- Analyse d'un plan de zonage.
- Contrôle de certificats, déclarations et notices.
- Recherche d'anomalies sur des photographies, matériels pédagogiques ou installations reconstituées.
- Préparation d'une intervention à partir d'un scénario professionnel.
- Définition des mesures de prévention et des points de contrôle.
- Renseignement d'une fiche d'écart ou d'un compte rendu d'intervention.
- Correction collective et apports individualisés du formateur.7. Évaluation finale et bilan — 30 minutes
- QCM d'évaluation des connaissances.
- Étude de cas ou mise en situation portant sur l'analyse d'une intervention électrique en zone ATEX.
- Correction commentée.
- Bilan individuel et collectif.
- Identification des actions de prévention à mettre en œuvre ou à renforcer dans l'entreprise.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active et participative**, adaptée à l'expérience des personnels encadrant les interventions électriques en zone ATEX. Elle alterne :

- **Apports théoriques et réglementaires ciblés**, illustrés par des exemples issus de situations professionnelles.
 - **Échanges de pratiques et retours d'expérience** sur les interventions, incidents, écarts ou difficultés rencontrés en zone ATEX.
 - **Questionnement interactif** permettant de vérifier régulièrement la compréhension des participants.
 - **Analyse de plans de zonage, de marquages ATEX, de certificats, de notices techniques et de déclarations UE de conformité.**
 - **Études de cas professionnelles** portant sur la préparation, l'encadrement et le contrôle d'interventions électriques.
 - **Recherche d'anomalies et de non-conformités** à partir de photographies, de documents techniques ou de matériels pédagogiques.
 - **Mises en situation simulées** permettant de définir les mesures de prévention, les autorisations, les contrôles et les critères d'arrêt des travaux.
 - **Évaluations formatives et correction commentée** des exercices afin de consolider les acquis et de corriger immédiatement les erreurs.
- Dans le cadre d'une formation intra-entreprise, les études de cas peuvent être adaptées aux **installations, procédures, matériels et**

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mobilisés pour cette formation comprennent :

- Une **salle de formation adaptée**, équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran de diffusion.
- Un **support pédagogique numérique ou papier** remis à chaque participant.
- Des **présentations, schémas, photographies et vidéos techniques** illustrant les risques d'explosion et les interventions électriques en zone ATEX.
- Des **plans de zonage ATEX gaz et poussières**, utilisés pour les exercices d'interprétation.
- Des exemples de **marquages réglementaires et normatifs**, de plaques signalétiques, de certificats, de déclarations UE de conformité et de notices fabricants.
- Des **matériels ou composants électriques ATEX**, selon disponibilité : enveloppes, presse-étoupes, borniers, câbles, obturateurs et accessoires de raccordement.
- Des **fiches d'inspection, grilles de contrôle, procédures d'intervention et autorisations de travail.**
- Des **études de cas, scénarios professionnels et exercices de recherche de non-conformités.**
- Un **QCM de positionnement et d'évaluation finale**, accompagné d'une grille individuelle d'évaluation des acquis.
- Un accès, lorsque nécessaire, aux **textes réglementaires, documents**

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6Atex2E-20260819

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

plans de zonage du client, sous réserve de leur transmission préalable.

techniques et référentiels applicables.

Dans le cadre d'une formation intra-entreprise, les documents, matériels, procédures et plans de zonage du client peuvent être intégrés aux exercices afin d'adapter la formation aux situations réellement rencontrées sur le site.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation et de l'assiduité des participants est assuré au moyen de :

- **Feuilles d'émargement signées par demi-journée** par les participants et le formateur.
 - **Vérification de la présence, de la ponctualité et de la participation active** aux exercices et études de cas.
 - **Suivi pédagogique continu** à travers les questions orales, analyses de marquages, exercices pratiques et mises en situation.
 - **Grille individuelle de suivi des acquis**, renseignée par le formateur tout au long de la session.
 - **Enregistrement des résultats** obtenus au QCM final et à l'étude de cas.
 - **Questionnaire de satisfaction à chaud** complété par chaque participant en fin de formation.
 - **Attestation de fin de formation** précisant la nature, la durée et les résultats de l'évaluation.
 - **Certificat de réalisation** transmis au commanditaire ou à l'employeur.
 - **Bilan de formation**, comprenant l'assiduité, les résultats et les éventuelles observations du formateur.
- Pour une formation à distance, le suivi est complété par des **émargements électroniques, des relevés de connexion et des contrôles réguliers de présence et de participation.**

Qualification Intervenant·e·s

Formateur ou consultant spécialisé en prévention du risque ATEX, disposant : d'une expérience en électricité, électrotechnique, instrumentation ou maintenance industrielle ; d'une connaissance pratique des installations électriques en atmosphère explosible ; d'une maîtrise du zonage, des marquages, des modes de protection, de l'inspection et de la maintenance ; d'une expérience de l'animation de formations destinées à des personnels techniques et encadrants.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée au moyen de :

- **Un positionnement initial**, sous forme de questionnaire ou d'échanges avec le formateur, afin d'identifier les connaissances et l'expérience du participant.
- **Des évaluations formatives tout au long de la formation** : questions orales, lecture de marquages ATEX, analyse de plans de zonage, exercices et études de cas.
- **Un QCM final** portant sur la réglementation, le zonage, les sources d'inflammation, les matériels électriques ATEX et les règles d'intervention.
- **Une étude de cas ou une mise en situation professionnelle**, permettant de vérifier la capacité du participant à préparer, encadrer et contrôler une intervention électrique en zone ATEX.

La validation de la formation est prononcée sous réserve :

- d'avoir suivi l'intégralité de la session ;
- d'obtenir au minimum **70 % de bonnes réponses au QCM** ;
- de valider l'étude de cas selon la grille d'évaluation du formateur ;
- de démontrer sa capacité à identifier une situation dangereuse ou une non-conformité nécessitant l'arrêt des travaux.

En cas de résultat insuffisant, une correction commentée, des apports complémentaires et une réévaluation ciblée peuvent être proposés.

Les résultats sont consignés sur une grille individuelle d'évaluation et mentionnés sur l'attestation de fin de formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition : Une salle de formation adaptée à l'effectif, calme, chauffée ou climatisée, équipée de tables, de chaises, de prises électriques et d'un accès aux sanitaires. Un vidéoprojecteur ou un écran de diffusion, ainsi qu'un tableau blanc ou paperboard, sauf si ces équipements sont fournis par EVINCEL. Des plans de zonage ATEX gaz et poussières concernant les installations étudiées. Des extraits utiles du DRPCE, du document unique et des procédures internes de prévention du risque d'explosion. Des consignes de sécurité, autorisations de travail, permis, procédures de consignation et documents de coordination applicables sur le site. Des exemples de matériels électriques ATEX, plaques signalétiques, certificats, déclarations UE de conformité, notices techniques ou rapports d'inspection pouvant être utilisés à des fins pédagogiques. Des équipements de protection individuelle obligatoires pour accéder aux installations : chaussures de sécurité, casque, lunettes, vêtements adaptés ou tout autre équipement imposé par le site. L'accès à une zone ou installation représentative, lorsque le programme prévoit une visite technique ou une mise en situation, après vérification de sa disponibilité et de sa mise en sécurité. La présence, si nécessaire, d'un représentant technique ou sécurité connaissant les installations, le zonage et les procédures de l'établissement. Des informations relatives aux conditions d'accès au site, à l'accueil sécurité, aux restrictions de circulation et aux éventuelles exigences médicales ou administratives. Les documents transmis doivent être à jour, exploitables et communicables au formateur. Toute visite ou mise en situation sur installation reste soumise à l'autorisation du client et au respect des règles de sécurité de l'établissement. Pour une formation inter-entreprises organisée dans les locaux d'EVINCEL, aucun moyen pédagogique particulier n'est à fournir par le client.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve de l'adéquation entre les besoins du participant, les objectifs pédagogiques et les exigences de sécurité.

Les besoins spécifiques doivent être signalés lors de l'inscription afin qu'EVINCEL puisse étudier les aménagements possibles avec son référent handicap : adaptation des supports, du rythme, des modalités d'évaluation, de l'organisation de la salle ou des conditions matérielles d'accueil.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

2 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 6Atex2E-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427